

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 6878

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguiier, Mme Rubin et Mme Taurine

ARTICLE 59

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« et d'un menu, qui peut être le même, dont les aliments ont majoritairement été produits ou récoltés sur le territoire national. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La nourriture dans les cantines doit respecter l'environnement et nos éleveurs. Ainsi, nous proposons qu'en plus du repas végétarien, il y ait un repas local.

40% du boeuf consommé dans les cantines scolaires n'est pas français. Pourtant, nous en produisons sur le sol national. Consommer un boeuf français, c'est aussi l'assurance de normes bien plus respectueuses pour notre santé. C'est également récompenser nos éleveurs rémunérés à peine 700€ par mois.